



Octobre 2011

Maslacq Infos

Bulletin Municipal et inter associatif

Actualité

- Rentrée scolaire
- Epicerie de Maslacq
- Aide aux devoirs
- Téléthon

Conseil Municipal

- Travaux
(Ecole et appartements)
- Taxe d'aménagement
- Intercommunalité

Associations

- Bureau
Inter Associatif
- Activités
- Bloc Notes



*Un nouveau souffle
pour l'épicerie*



Sommaire

Edito	2
Décisions du Conseil	
• Appartements Poste-Mairie	3
• Travaux école publique	
• Taxe d'Aménagement	4
• Site maslacq.fr	
• Statuts de la CCL	5
Dossier :	
• Schéma Départemental de Coopération Intercommunale	6-7
Ça nous concerne	
• Du nouveau à l'épicerie	8
• Rives du Gave de Pau	9
• Evacuation des eaux pluviales	
• Aide aux devoirs	
• Amayra, aides maternelles	
Arrêt sur image	
• Rentrée scolaire	10
• ESP change d'entraîneur	
• Entre gave et coteaux	
• Téléthon	
• Repas de Noël des aînés	11
• Animation basket	
• 20 ans des randonneurs	
• La cabane des chasseurs	
Vie associative	
• Bureau Inter-Associatif	12
• Activités	13-15
• Bloc notes 2011/2012	16-17



Le mot du maire

Comme vous pouvez le constater à la lecture du sommaire, ce Bulletin Municipal est largement consacré aux activités des associations du village et aux actions en cours du Conseil Municipal. C'est donc pour moi l'occasion de remercier tous ceux qui donnent de leur temps pour animer et donner du lien à la vie des Maslacquais. Pas moins de vingt et une associations permettent aux Maslacquais de se rencontrer, d'apprendre à se connaître, à s'aider. Bravo et merci encore aux responsables qui s'engagent ainsi pour Maslacq.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à Madame DHAM, qui a repris au mois de juillet l'épicerie de la commune. La gestion du gîte communal lui a également été confiée ce qui nous a permis de régulariser le bail. Par voie de conséquence, plusieurs associations se voient privées de l'accès de la cuisine. Cette mesure n'est pas une sanction comme certains ont pu le supposer, mais une obligation légale à la rédaction et à l'usage d'un bail annuel. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour cette restriction indépendante de notre volonté et nous remercions les Présidents pour leur compréhension.

D'autre part, l'Intercommunalité évolue encore et nous devons vous informer des nouvelles décisions prises à cet effet. En fusionnant au premier janvier 2011, les Communautés d'ARTHEZ DE BEARN, LACQ, LAGOR et MONEIN pensaient avoir anticipé et fait le nécessaire pour ne pas être sous le coup de la réforme des Collectivités Territoriales. Mais le Préfet ne l'a pas entendu de cette oreille, puisqu'il nous demande de nous regrouper avec la Communauté de Communes d'ORTHEZ et la Commune de BELLOCOQ, pour exercer les mêmes compétences que celles de la CCL. Les Conseils Communautaires, suivis des Conseils Municipaux ont adopté à une large majorité cette proposition que le Préfet pouvait imposer par décret en cas de refus. Toutes les assemblées consultées ont cependant demandé au Préfet un délai plus important que prévu pour démarrer cette fusion, afin de laisser au premier groupe fusionné, le temps de se mettre en place.

Au niveau de la Commune de Maslacq, plusieurs réalisations se poursuivent comme vous le lirez dans ces pages. Il s'agit pour cette année 2011 de travaux de rénovations de logements (Mairie et Poste) mais aussi de gros travaux d'isolation, toiture, chauffage et mise en sécurité à l'école.

Dans la zone de la rue des chênes, un important bassin de rétention doit aussi être créé cette fin d'année pour résorber les eaux pluviales devenues trop abondantes en raison de la densité des constructions. Le busage et l'aménagement des abords de ce quartier est également prévu.

Le dossier de regroupement des commerces suit également son cours : à l'instant où j'écris ces lignes la Communauté de Communes de Lacq vient d'attribuer l'étude de faisabilité à un bureau d'étude Palois arrivé en tête de l'appel d'offre.

Dans cette période de crise, de réformes, de bouleversements en tout genre, élus et associations restent mobilisés pour assurer de leur mieux animations et services aux Maslacquais. En nous adaptant à ces évolutions, chacun permet de garantir et si possible d'améliorer notre vie au village.

Georges TROUILHET
Maire de Maslacq

Maslacq Infos

Directeur de la publication :
le Maire de Maslacq

- 05 59 67 60 79
- 05 59 67 31 82
- www.maslacq.fr
- mairie@maslacq.fr





Vous trouverez ci-après une synthèse des principales décisions prises par l'Assemblée Municipale.

Ceux qui souhaitent entrer dans le détail ont trois façons d'y accéder :

- ✓ Site <http://www.maslacq.fr> où les comptes rendus intégraux sont accessibles au format pdf,
- ✓ Affichage sous le porche de la Mairie,
- ✓ Registre consultable au secrétariat de Mairie .

Aménagement des appartements de la Mairie et de la Poste séances du 30/06/et 14/10/2011

Le devis de l'entreprise Marlat concernant la toiture de l'appartement de la Poste est accepté : 3 691,25 € TTC

La restauration des appartements communaux de la Poste et de la Mairie en logements sociaux, de par la loi, nécessite la réalisation d'emprunts pour assurer l'équilibre financier de l'opération.

La Caisse des Dépôts et Consignations proposait les prêts suivants :

Prêts à annuités fixes au taux indexé sur le livret A soit 2,85%

- 51 730 €
- 58 165 €

Le Conseil s'est prononcé pour la réalisation de ces emprunts.

VOTE : UNANIMITÉ



Photos A. de Lapparent

Travaux de rénovation de l'école publique : séances du 30/06 et 18/08/2011

Bien qu'il présente un intérêt pédagogique et citoyen incontestable, le Conseil Municipal a rejeté le projet photovoltaïque proposé par la société « Habitat solaire » car

- il n'était pas compatible avec nos impératifs de rapidité d'intervention.
- le devenir des panneaux à moyen terme ne nous convenait pas

Il a retenu les devis suivants pour

- **La toiture :**
L'entreprise Marlat : 12 483,90 € TTC
- **L'isolation :**
L'entreprise Marlat : 3 938,60 € TTC
- **Les menuiseries extérieures :**
L'Entreprise Campagne: 30 870,00 € TTC
- **L'électricité :**
L'entreprise Da Costa :
 - ✓ Alimentation volets roulants et bloc de prises
1 005,84 € TTC
 - ✓ Remise aux normes des installations
1 574,84 € TTC

VOTE : UNANIMITÉ



Photos A. de Lapparent

- **Le chauffage :** L'entreprise Sanichauffe.
Compte tenu des difficultés vécues l'hiver dernier, le Conseil a retenu la proposition inédite de Sanichauffe pour prévoir une chaudière de secours.
 - ✓ Chaudières et installation 9 328,80 € TTC

VOTE : CONTRE les 2 chaudières
LAFFARGUE Thérèse, BONNAFOUX Stephan,
NAULE Jean, BORDENAVE Marcelle
POUR : le reste de l'Assemblée



Principales décisions du Conseil Municipal

Taxe d'aménagement : séance du 18/08/2011



Le Conseil Municipal s'était prononcé début 2010 pour la Taxe Locale d'Équipement (TLÉ).

Une nouvelle Taxe vient d'être créée : la Taxe d'Aménagement.

Elle se substitue à la TLE ainsi qu'aux différentes contributions suivantes :

- ✓ Taxe Départementale des Espaces Naturels,
- ✓ Taxe de financement des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement,
- ✓ Participation pour Voies et Réseaux,
- ✓ Participation pour Raccordement aux Égouts,
- ✓ Participation Pour Non Réalisation d'Aires de Stationnement,
- ✓ Participation pour Equipement Public Exceptionnel,

Cette nouvelle taxe prend effet au 1^o janvier 2012 et requiert pour cela une décision avant le 30 novembre.

Cette taxe :

- ✓ **d'un taux communal à fixer entre 1 et 5%** qui s'applique à une valeur unique de 660 €/m².
- ✓ **peut faire l'objet d'une majoration jusqu'à 20%** dans certains secteurs, quand des équipements substantiels doivent être réalisés (voirie, réseaux ou équipements collectifs).

- ✓ **porte sur** : construction, reconstruction, agrandissement, aménagement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme,
- ✓ **peut bénéficier d'un abattement unique de 50%** pour les HLM, les constructions à usage économique, les 100 premiers m² des résidences principales.

Fait générateur

- ✓ autorisation d'urbanisme ou PV (en cas d'infraction).

Païement

- ✓ en 2 échéances à 12 et 24 mois,
- ✓ 1 seule à 12 mois si le montant est inférieur à 1 500€

Le Conseil Municipal a décidé, d'instaurer la Taxe d'Aménagement et de confier à la Commission des Finances l'étude du (ou des) taux à appliquer, des exonérations souhaitées avant de prendre une décision définitive.

VOTE : UNANIMITÉ

Site maslacq.fr séance du 18/08/2011

Le site internet de Maslacq était hébergé dans celui de la Communauté de Communes de Lagor avec les neuf autres communes qui la constituaient.

La Communauté de Communes de Lacq dont nous faisons partie depuis le 01/01/2011 a décidé de rénover son site pour tenir compte de ses nouveaux contours mais n'envisage pas l'hébergement des sites communaux.

La question se pose donc de rechercher une solution de remplacement.

Notre société est entrée dans l'ère du numérique et Internet devient un espace d'information incontournable pour :

- **apporter une information en temps réel** sur la vie de la commune et les événements qui s'y déroulent.
- **permettre, aux administrés, de consulter les décisions du Conseil Municipal,**
- **mettre la commune en valeur,**
- **mettre en lumière les acteurs du territoire** (associations, services publics, commerces, entreprises etc...) et créer une synergie entre eux,
- **simplifier le quotidien des habitants,**
- **accompagner l'effort de l'Etat** pour développer la communication numérique,
- **donner aux conseillers la possibilité de se doter progressivement d'un outil interne de communication** entre eux (Intranet), s'ils le souhaitent.



Nous ne devons pas abandonner la publication d'un site communal et devons trouver une solution

- **Complète, Simple,**
- **Autonome, Aussi peu onéreuse que possible.**

Le Conseil Municipal décide :

- de **monter le nouveau site de la commune** avec la société Logipro (macommune.com) en choisissant la formule de base,
 - ✓ **Frais d'inscription (1^o année) 150 € HT,**
 - ✓ **Forfait annuel de maintenance 299 € HT.**
- de **profiter de l'occasion pour définir une nouvelle dynamique d'utilisation du site** en répartissant mieux les responsabilités de mise à jour autour de l'administrateur (ancien référent) qui resterait le garant du contenu.

Un échange avec les 9 autres communes concernées va intervenir. Une solution commune serait souhaitable car elle permettrait :

- ✓ de négocier des conditions,
- ✓ de s'entraider.

VOTE : UNANIMITÉ

11 Novembre 2011

Une cérémonie aura lieu devant le monument aux morts à 11h30, suivie d'un vin d'honneur à la salle Ménat.



Statuts de la Communauté de Communes de Lacq : Séance du 18/08/2011

Le Conseil Municipal, décide d'entériner les modifications de statuts proposés pour la Communauté de Lacq.

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

Actions de développement économique

- **Zones d'activités** industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, existantes, leurs extensions, les créations de zones supérieures à 2 hectares et/ou d'au moins 3 lots, les études préalables nécessaires
- **Elaboration d'un schéma de développement économique** permettant la définition des orientations du territoire communautaire en matière économique.
- **Mise en place d'un observatoire économique** : recueil, traitement et diffusion des données relatives à la vie économique de la collectivité prospection, veille pour l'implantation de nouvelles entreprises.
- **Animation économique du territoire** : actions en faveur de la promotion des potentialités foncières et immobilières du territoire et de la recherche de nouveaux partenaires économiques.

Commerce :

- **Soutien, organisation et promotion d'événements à vocation économique**, touristique, commercial (salons, foires, marchés à thèmes).
- **Création ou maintien dans la commune du dernier commerce de proximité** (opportunité, faisabilité et viabilité mesurées par une étude).
- **Soutien et/ou création d'un commerce intégré à un équipement structurant.**
- **Etudes de faisabilité**, montage, animation et suivi de tous dispositifs en faveur du commerce et de l'artisanat susceptibles de bénéficier de ressources financières extérieures.
- **Soutien de l'activité économique et agricole** :
 - ✓ création et au développement d'entreprises,
 - ✓ maintien des exploitations agricoles,
 - ✓ création, extension, gestion de structures d'accueil des entreprises,
 - ✓ soutien aux associations économiques ainsi qu'aux syndicats de salariés et agricoles et aux associations de commerçants.
- **Réalisation d'équipements structurants** de nature à favoriser le développement économique.
- **Réalisation ou soutien de la réhabilitation à vocation économique des friches industrielles.**

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics :

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Emploi et insertion

- **Soutien financier** aux organismes et associations menant des actions en faveur de l'emploi, de l'insertion dans la vie professionnelle, de l'information des demandeurs d'emplois, de la création d'entreprises.

Politique du logement et du cadre de vie

- **Maîtrise des prix** :
 - ✓ aide technique et financière à la réalisation de programmes de construction de logements à loyers modérés et de logements en accession à la propriété à prix maîtrisé,
 - ✓ mise en place, en concertation avec les communes, d'une politique foncière en faveur de l'habitat social,
 - ✓ équipement de logements locatifs temporaires,
 - ✓ études diverses sur le logement, mise en place et suivi d'un observatoire de l'habitat.

Création, aménagement, entretien de la voirie

- **Aménagements, gestion et entretien du domaine public routier** :
 - ✓ sol et sous-sol des voies communales affectées à la circulation publique,
 - ✓ clôtures et barrières destinées à la protection,
 - ✓ signalisation,
 - ✓ mobilier urbain : bancs, corbeilles, RIS (Relais d'Information Service),
 - ✓ aménagements de sécurité : ralentisseurs, plateaux surélevés, glissières de sécurité,
 - ✓ parcs de stationnement,
 - ✓ routes départementales en traversée de village (trottoirs, pluvial, éclairage public, entretien courant),
 - ✓ mise en souterrain des réseaux, évacuations des eaux pluviales de la voirie,
 - ✓ assistance technique concernant la gestion administrative de la voirie et de la circulation.

Pour les communes de l'ancienne Communauté de Lacq immédiatement, pour les nouvelles à partir du 01/01/12

- ✓ gestion et entretien des chemins ruraux,
- ✓ gestion et entretien des réseaux d'éclairage public.

Pour les communes de l'ancienne Communauté de Lacq immédiatement, pour les nouvelles à partir du 01/01/13

- ✓ création, gestion et entretien des espaces verts et massifs floraux (hors terrains de sports)

Pour les communes de l'ancienne Communauté de Lacq immédiatement, pour les nouvelles à partir du 01/01/14

- ✓ création, gestion et aménagement des espaces publics (parking publics, places, y compris le réseau d'évacuation des eaux pluviales).

VOTE : POUR 12 voix

CONTRE 1 voix (Marcelle BORDENAVE)



Définition :

Le Code Général des Collectivités Territoriales dans le cadre de la loi du 16 décembre 2010 concernant la réforme des Collectivités Territoriales prévoit :

- L'élaboration d'un Schéma de Coopération Intercommunale par les services préfectoraux.
- Une concertation avec les Collectivités Locales.
- Le vote par les élus locaux.

Le schéma est destiné à servir de cadre dans chaque département, à l'évolution de l'Intercommunalité.

Il est établi au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et de l'exercice des compétences par les groupements existants.

Objectifs :

- Couverture Intégrale du pays par des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre. (Communautés de Communes en particulier).
- Suppression des enclaves et des discontinuités territoriales.
- Rationalisation des périmètres des EPCI à Fiscalité Propre.
- Réduction du nombre de Syndicats Intercommunaux ou Syndicats Mixtes et disparition de ceux devenus obsolètes.

Orientations

- Rationalisation des structures.
- Accroissement et rééquilibrage de la solidarité financière.
- Réduction significative du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes.

Calendrier et actualisation

Il doit être arrêté avant le 31/12/2011, après avis de la Commission de Coopération Intercommunale, (qui dispose de quatre mois pour cela).

Il est ensuite révisé tous les six ans.

Un schéma Départemental de Coopération Intercommunale, quels impacts sur notre zone ?

Le projet de Schéma élaboré par le Préfet propose la fusion en 2013 de la Communauté de Communes de Lacq avec celle d'Orthez et la commune de Bellocq (isolée).

Le Conseil Municipal, comme la Communauté de Lacq soulignent :

- **La cohérence forte du territoire ainsi formé**, (bassins de vie et d'emploi, relations tissées de longue date entre les habitants de ces deux Communautés).
- **L'attractivité du pôle de développement économique au centre du département** avec 61 communes et 54000 habitants.

Toutefois, ils dénoncent :

- **L'échéance fixée en 2013 qu'ils jugent irréaliste** pour plusieurs raisons :
 - ✓ L'actuelle Communauté elle-même issue d'une fusion au premier janvier 2011 n'a pas encore terminé l'organisation des compétences sur son territoire.
 - ✓ Les compétences détenues par la deux Communautés sont différentes et une réflexion doit intervenir sur celles susceptibles d'être exercées par le nouvel ensemble.
 - ✓ La problématique des Syndicats présents sur l'actuelle Communauté de Lacq demandera du temps avant d'être résolue, la méconnaissance actuelles des ressources de substitution à la Taxe Professionnelle empêche de mener à bien cette réflexion sur les compétences à retenir pour la future Intercommunalité.

Prérogatives temporaires du Préfet

Pour la mise en œuvre du schéma, le Préfet peut dès sa publication et avant juin 2013

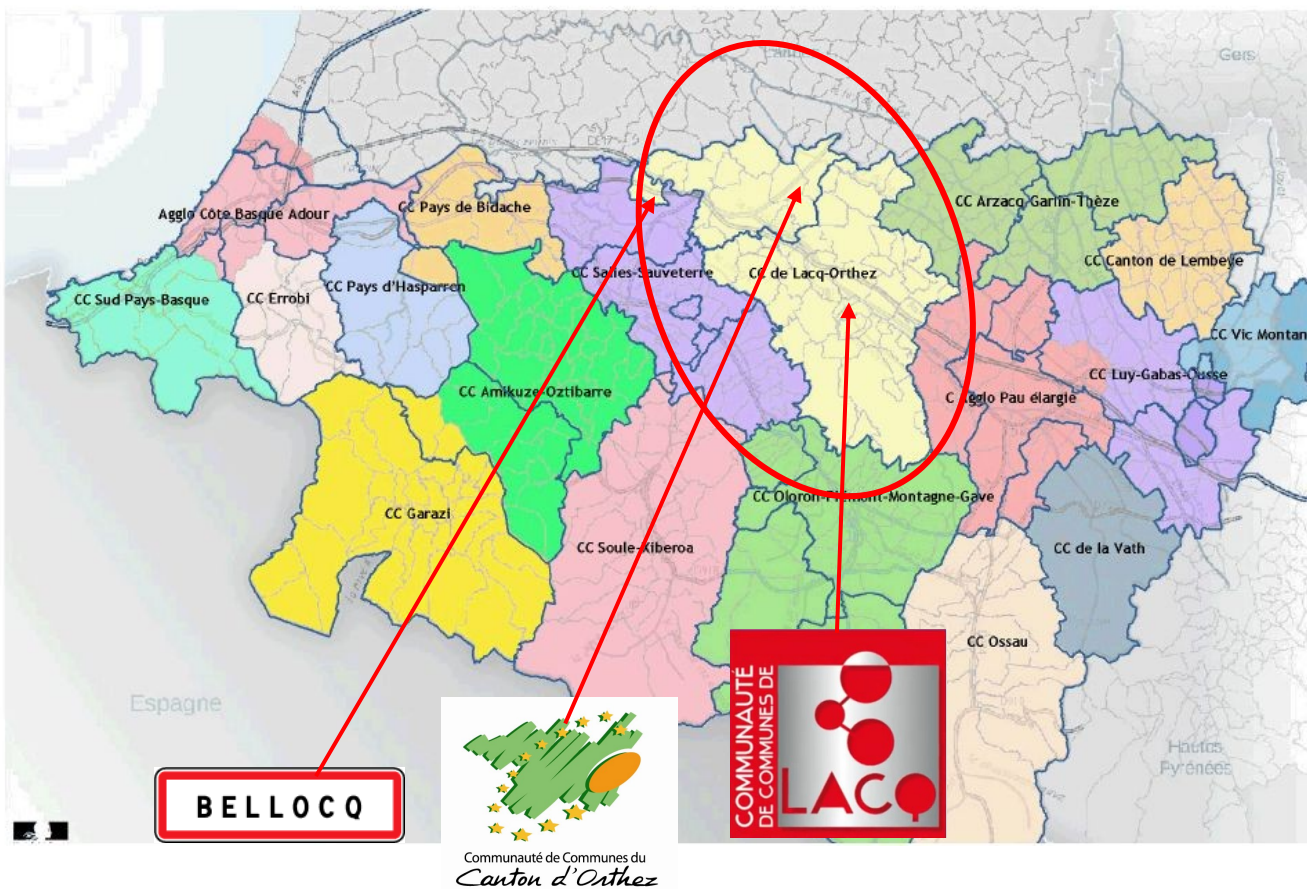
- Créer un EPCI à Fiscalité Propre.
- Modifier le périmètre d'EPCI existants.
- Dissoudre tout Syndicat.
- Modifier le périmètre de tout Syndicat.

Adoption

Pour être adopté, la fusion proposée doit obtenir l'expression de **la moitié au moins des Conseils Municipaux des communes intéressées** représentant la moitié de la population du Territoire au moins.

Deux cas de figure :

- Expression d'un accord, le Préfet prend l'arrêté de création, extension ou fusion.
- Absence d'accord, le Préfet peut soit l'abandonner, soit le maintenir (après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale).



Dans le schéma Directeur, le Préfet définit un nouveau découpage autour de deux Communautés d'agglomération (Pau et côte basque Adour) et 16 Communautés de communes.

De plus, concernant les Syndicats, il propose les aménagements suivants :

Assainissement :

Proposition de fusion des Syndicats de Grechez, des trois cantons, de Gave et Baïse, de Juscle Baïse, de Bellocq, de Puyoo, de Ramous en un Syndicat à la carte ayant trois compétences

- ✓ Assainissement collectif
- ✓ Assainissement non collectif
- ✓ Eau potable

Aménagement, protection rivières

Proposition de transférer la compétence dans un premier temps à la Communauté de Communes qui la transférera ensuite au Syndicat du Gave Pau sur l'ensemble du bassin versant.

Collecte et traitement des déchets ménagers

Compétence détenue par l'Etablissement fusionné.

Scolarité

Proposition de prise de compétence par les EPCI à fiscalité propre confrontés à la problématique des regroupements pédagogiques de façon récurrente.

Compétences diverses

Les Syndicats, comme celui de Lagor seront impactés par la définition des nouveaux périmètres et la prise de compétence par la Communauté de Communes.

Syndicats de faible activité

Dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la création de la zone d'activité de l'échangeur de Bellocq.

VOTE du Conseil Municipal de MASLACQ : 12 voix POUR

- ⇒ A condition expresse que Monsieur le Préfet mette en œuvre effectivement les mesures qui concernent le territoire après 2014 et avant la fin du Schéma en décembre 2017.
- ⇒ A condition qu'un courrier soit envoyé au Préfet pour expliciter cette position.

1 voix CONTRE (Marcelle BORDENAVE)



Le Multiple Rural de MASLACQ: Nouvelle gérante, nouveaux horaires, nouveaux services !

La présence d'un commerce de proximité en milieu rural est une chance pour la population, notamment pour les personnes qui ne peuvent se déplacer facilement.

Muriel DAHM a repris la gérance de l'épicerie depuis le mois de juillet. Originaire de Virton, en Belgique, elle a déjà une expérience confirmée dans le secteur de la vente. Secondée par son mari retraité, elle a décidé de donner progressivement un nouveau souffle à ce commerce et d'ores et déjà elle a aménagé les horaires d'ouverture pour permettre à ceux qui travaillent de s'arrêter en y partant ou en revenant.

Dans votre magasin de proximité, vous trouverez :

Une épicerie / dépôt de pain :

- Epicerie,
- Produits frais,
- Légumes et fruits de saison,
- Pain viennoiseries,
- Gâteaux pains surprise (sur commande),
- Sucreries,
- Boissons dont une partie réfrigérée (Eau, vin, bière, sodas, jus de fruits...),
- Glaces,
- Produits surgelés,
- Produits d'entretien et de toilette,
- ...



Horaires depuis le 1^{er} septembre :

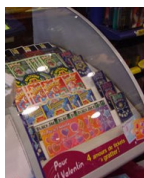
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi
7h00-12h15 & 16h00-19h00

Mercredi 7h00-12h15

Dimanche 8h00-12h00

Vos journaux quotidiens locaux

- Sud Ouest,
- La république des Pyrénées,
- L'Eclair.



Des jeux à gratter

Un bar licence III

Pour se relaxer avec des amis en :

- Savourant un café,
- Buvant une boisson chaude ou fraîche,
- Prenant un apéritif,



Photos A. de Lapparent

Retrouvez le groupe Epicerie de Maslacq sur face book

Les évolutions

Afin de compléter son activité commerciale, elle a signé un bail avec la Municipalité pour la gestion du gîte communal.

Par ailleurs, Muriel a de nombreux projets en tête : récupérer la concession de tabac et obtenir un mandat d'agent de vente de presse, mais les démarches risquent d'être longues et compliquées.

En attendant, elle nous promet de nombreuses surprises !

Et certaines sont déjà réalité :

- Elle vend des chrysanthèmes pour la Toussaint,
- Elle a en rayon du chocolat belge (marque Galler) qui mérite un détour,
- Elle vend d'excellentes bières belges.
- Elle vous propose si vous avez des cadeaux à faire, des corbeilles de fruits et des paniers garnis.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir le Multiple rural de Maslacq. Il en va de la responsabilité de chacun d'accompagner les efforts réalisés par Muriel DAHM en faisant appel à ses services.

Vous pouvez passer vos commandes au **magasin** ou au ☎05 59 67 30 27, ou par mail epiceriemaslacq@hotmail.com ce qui est bien pratique.

Muriel propose aussi en cas de besoin de livrer à domicile!



Photo Google Maps

Rives du Gave de Pau

Les berges du Gave se creusent dans la zone du pont de l'autoroute.

Le Syndicat du Gave de Pau a décidé d'une opération de revégétalisation du rivage pour circonscrire le phénomène.

Projet d'évacuation des eaux de pluie de la rue des chênes

La Communauté de Communes de Lacq a repris le projet pour le rendre conforme à la Directive sur l'eau.

Les travaux d'un montant de 120 000 € seront réalisés par la Communauté de Communes.

La Commune, pour sa part va acquérir un terrain de 2 500 m² pour créer un bassin de rétention engazonné. Un accord est intervenu avec le propriétaire pour 37 935 €.

L'Aide aux devoirs s'étend cette année à Maslacq

Après avoir été plébiscité l'an dernier par les enseignants et les parents, le dispositif est étendu cette année aux écoles publiques des 47 communes. Sa réussite nécessite de nombreux intervenants. Cent ont déjà été recrutés.

Si vous souhaitez postuler, veuillez adresser une lettre de candidature à : M. le Président de la CCL - Rond-point des Chênes - BP 73 - 64150 Mourenx.

Les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes, mais l'aide aux devoirs ne débute réellement qu'après un goûter et une petite récréation.

À Maslacq

La Commune a signé une convention pour l'utilisation des locaux de l'école pour l'aide aux devoirs du 05/09/11 au 05/07/12

Trente cinq enfants en moyenne sont concernés.

Ils sont accompagnés par un à trois intervenants les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La CCL offre le goûter et la Commune l'organise.

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir aussi le goûter aux enfants de la garderie qui ne sont pas concernés par l'aide aux devoirs.



Photo JC Vignasse



Photo Sud Ouest

Une assistante maternelle ? Un conseil pour l'éducation de vos enfants ?

Le relais Amayra d'assistantes maternelles des cantons d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein est à l'écoute des parents, des assistantes maternelles et des enfants de 0 à 6 ans.

L'association Amayra en Pays de Lacq vise à coordonner et améliorer le service petite enfance sur le territoire de la Communauté de Communes de Lacq.

Cet espace de rencontre,

d'information et d'échanges anime les actions suivantes :

- **Ateliers d'éveil :**

Les assistantes maternelles peuvent se rendre au relais avec les enfants dont elles ont la garde pour participer à des ateliers d'éveil partagés les lundis, mardis et mercredis matins.

- **Information des parents :**

Le relais se tient à la disposition des parents en recherche d'un mode de garde adapté ou pour proposer des remplacements en cas de maladie ou de congés de l'assistante maternelle. L'équipe est également là pour assurer la médiation en cas de problème ou pour fournir des informations utiles sur le monde de la petite enfance.

- **Formation et reconnaissance des assistantes maternelles :**

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année pour aborder les volants juridiques, administratifs, pédagogiques du métier. Ces réunions sont l'occasion de rompre l'isolement, d'exprimer ses attentes et d'échanger.

Contact : ☎ 05 59 53 91 76 ou ✉ amayra@wanadoo.fr



Rentrée de l'école publique : Locaux rénovés, Aide aux devoirs



Photo JC VIGNASSE

Cette année, l'école va bénéficier de l'aide aux devoirs mise en place par la Communauté de Communes de LACQ.

Enfants, enseignants et personnel communal ont fait une rentrée paisible dans une école publique qui a profité de l'été pour procéder à des travaux de rénovation (toiture, menuiseries extérieures, isolation et chauffage).

L'effectif est stable : 69 enfants répartis en 3 classes ont été accueillis.

Le corps enseignant se compose de Cécile ESCARTIN et Isabelle TEXIER qui font un mi-temps chacune, puis Sabine LATRUBESSE et M. TEMPRANO pour les deux autres classes. La Directrice Estelle RAFFIN, étant en congé maternité, Sabine LATRUBESSE assure l'intérim de la direction.

Pour le personnel communal, Katia HERNANDEZ, s'occupe de la maternelle, Guilaine COURAULT gère la garderie et la cantine avec Liliane LESPARRE et Corinne HERNANDEZ.

Ecole Jeanne d'Arc une rentrée tournée vers l'anglais

L'école Jeanne d'ARC, en effectif stable, propose toujours une classe unique.

L'accent est mis sur l'initiation à l'anglais. Cécile MARTIN, professeur d'anglais va remplacer Anthony BONO et donnera 6 heures de cours d'anglais par semaine de la maternelle au C E 1.

Le Directeur, lui, donnera les cours d'anglais aux élèves des autres classes. Ghislaine ROSIER sera l'assistante maternelle pour aider et accompagner le petits et assurera garderie et cantine.



Photo H. Latrubesse



L'étoile Sportive a changé d'entraîneur

Jean Bernard HAUTOBOIS qui a beaucoup donné de sa personne la saison dernière, a pris la décision d'arrêter d'entraîner le club car il s'occupe également du Pelotari Club. Il est remplacé par Jean Philippe ROSSI.

Photo JC Vignasse

Randonnée pédestre entre Gave et coteaux (CC Lacq)

Six cent vingt marcheurs ont profité du temps magnifique le 25 septembre pour participer à la randonnée organisée autour d'Arthez de Béarn par la CC de Lacq et la commune d'Arthez de Béarn grâce à la participation de 60 bénévoles de trois clubs de marche. Trois circuits étaient proposés : 28,5 Km, 15,7 Km et 7,0 Km.



Photo JC Vignasse

Bibliothèque

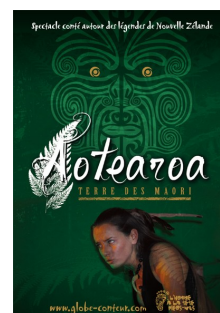
La bibliothèque est en réseau, avec toutes celles de la Communauté de Lacq dont celles de Mourenx et Monein. Pour une cotisation modique (2,00€ pour les adultes, gratuité pour les enfants, les étudiants et les chômeurs) vous avez accès au catalogue du pôle lecture où vous pouvez réserver des livres dans tous les domaines, y compris celui de la vie pratique (bricolage, cuisine, jardinage...).

Consultez le site : <http://www.pole-lecture.com>

**Ne pas manquer Aotearoa par Céline Ripoll et Varua Nahoe,
Accès gratuit—le 18 novembre salle socio culturelle à ,20 h30**

Tout public, à partir de 7 ans

Poussés par les vents, guidés par les étoiles, les Maori ont traversé la Grand Océan pour atteindre l'île de Aotearoa, la terre du long nuage blanc, la Nouvelle-Zélande. Entrez dans les légendes de ce peuple de guerriers, entendez les amours du ciel et de la terre, de la belle Hinamoa et découvrez la légende du guerrier qui dansa le Haka Kamate.





Repas de Noël des aînés

Le CCAS organise le 4 décembre à 12h30, salle socio un repas offert aux Maslacquais de 70 ans et plus.

Les membres du CCCAS vont passer prendre les inscriptions.

Le menu sera le suivant :

- Consommé poule au pot
- Méli mélo de poisson sauce dieppoise
- Poule au pot Henri IV avec ses légumes
- Salade
- Fromage
- Omelette norvégienne
- Vins rouge et rosé
- Café



Élan béarnais—Animation basket

Découvrir le basket en s'amusant !

La section féminine de Mourenx de l'Élan béarnais et la commune proposent cette année encore, une animation basket :

Pour qui ? : Enfants entre 6 et 11 ans

Quand ? : Tous les mercredis de 16h00 à 17h00

Où ? : au Trinquet à Maslacq



Photo JC Vignasse



Photo JC Vignasse

Les 20 ans des randonneurs

L'association, à l'initiative de sa présidente Jeanine LASSAUBE, a convié l'ensemble de ses adhérents jeudi 7 juillet, à la salle socioculturelle, pour célébrer son vingtième anniversaire.

Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation pour cette journée sportive, festive et gastronomique. Le rendez-vous était fixé au stade.

Deux groupes formés selon les niveaux ont pris la direction du sanctuaire de Muret.

Ce lieu de pèlerinage, perché en haut de la colline qui domine le Gave, était l'une des difficultés de cette marche.

L'évêque Raymond y bâtit en 1059 une église. Le site devint par la suite un haut lieu de pèlerinage sous le nom de Notre-Dame-de-Muret et constitue une halte obligée pour les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle.

Après ce périple, les randonneurs se sont retrouvés au stade où un vin d'honneur a été offert, suivi d'un repas.

Rétrospective

Avant de procéder à la projection de diapositives et de vidéos retraçant toutes les sorties effectuées au cours du premier semestre 2011, Louis LANUSSE CAZALE, membre fondateur du club des randonneurs de Maslacq, a retracé les 20 années d'existence du club qui a vu le nombre de ses adhérents augmenter au fil du temps.

Un hommage a été rendu aux randonneurs décédés ou malades, absents lors de cette journée.

Chasse

Après avoir aménagé une tonne (abri de chasse aux canards), deux chasseurs locaux ont profité de l'ouverture anticipée, le dimanche 21 août.

Julien Escos et André Lesparre (le pro) se sont levés très tôt pour « poser les appelants afin d'être opérationnels au lever du jour ».

Durant plusieurs heures ils ont scruté le ciel, mais rien, pas le moindre canard n'a été aperçu.

Malgré cela, ils ne se sont pas découragés et ont dégusté un bon casse-croûte matinal.

Les deux chasseurs se sont quittés en espérant des jours meilleurs...



Photo JC Vignasse



Bureau Inter Associatif du
07/10/2011

BIA

Associations représentées :

ACCA (Chasse) : Didier HAURAT
ADEM : Jean NAULE
BIBLIOTHÈQUE : Suzanne CORNILLE
BOULE MASLACQUAISE : Dominique COURAULT
COMITE DES FETES : Frédéric POQUET
ETOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE: Jean Philippe TAUZIA
GYM volontaire : Monique CHARLES
K'Dance (Salsa) : Valérie CASAMAYOU
LES COPAINS DU BORD (pêche) : Roger ESCOS
MICROCLUB : Alain de LAPPARENT
MUSIQUE : Georges FRÉCHOU
PARENTS D'ELEVES (École privée) : Karine MARQUES
PARENTS D'ELEVES (École Publique) : Magali BLANCHET
PELOTE : Jean Bernard HAUTOIS
RANDONNEURS : Jeanine LASSAUBE
Sté ÉDUCATION POPULAIRE : Marie MINVIELLE
VIE AU VILLAGE : Franck LEBRETON

Présents pour le Conseil Municipal :

Georges TROUILHET *Maire*—Elisabeth TAUZY *Vice Présidente Vie Associative*
Suzanne CORNILLE Jean Claude VIGNASSE—Christian COUTURIER
Julien ESCOS—Alain de LAPPARENT
Geneviève LEBRETON Membre extérieur de la commission Vie Associative

EXCUSES :

AMASSADE : René DASSAIN
TENNIS : *Brigitte ALVES RAMOS*

ABSENTS :

ESPRIT de JARDIN : Myriam FAURE
PÉ DE GAT : Marie Hélène CAUHAPE

Ouverture de la séance :

Georges TROUILHET remercie les participants de leur présence et de leur participation à la dynamique de la vie du village.
En tant que responsable de la Municipalité, il se permet de rappeler un certain nombre de règles.

Affichages : Les associations ont tendance à omettre d'enlever les affichages une fois que leur manifestation a eu lieu.
Leur attention est appelée sur la nécessité de procéder à leur enlèvement rapidement

L'épicerie envisage de mettre un panneau d'affichage à disposition des associations

Buvettes : La demande doit être déposée à la Mairie **15 jours au moins avant la manifestation**, sont autorisées les boissons du 1° groupe (eaux minérales ou gazeifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés, limonade, infusions, thé, lait, chocolat) et 2° groupe (vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vin doux naturels, crème de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés).

Repas : La limite est de 5 repas/an/association. Il n'y a plus besoin de déclaration préliminaire, un apéritif faisant partie du menu annoncé est possible pour les personnes assises. Les organisateurs doivent respecter les règles de protection des mineurs et éviter les bouteilles en verre

Salles : Elles doivent être rendues dans l'état où elles ont été mises à disposition (propres, poubelles vidées). La commune envisage, comme d'autres, la signature de conventions lui permettant dans le cas où ces conditions ne sont pas réunies, de faire intervenir une société aux frais de l'association.

Le versement des subventions aux associations est en cours. L'an prochain, il interviendra plus tôt.

An quotidien consultez : www.maslacq.fr site officiel de la commune

Pour voir le détail des actualités : *cliquez sur en savoir plus*



ACTIVITE 2011-2012



Photo JC Vignasse

◆ Association de chasse

Président :
Georges BARRUE

Manifestations :

- ✓ **12-11-2011 : 20h00 Repas ouvert à tous** animé par les cors de chasse de St Boes, salle socio.
Au menu :
Garbure, civet de sanglier, entrecôte, haricots verts, salade, fromage, dessert.
Vin rouge et rosé, café
Adultes 15€, enfants de moins de 12 ans , 8€.
- Inscription auprès de**
Muriel DAHM (épicerie) ☎ 05 59 67 30 27
Liliane LESPARE ☎ 05 59 09 36 44
- ✓ **Vente de chevreuils aux particuliers** (avec découpe) :
Contacter (aux heures de repas)
Georges BARRUE ☎ 05 59 67 62 84
Didier HAURAT ☎ 05 59 67 33 21



Photo JC Vignasse

◆ Randonneurs de Maslacq

Présidente :
Jeanine LASSAUBE
Manifestations :

- ✓ **15/12/2011 : Assemblée Générale** salle socio
- Lire l'article page 11.**
Consultez le blog :
<http://lasortiedujeudi2eme.over-blog.com>



Photo JC Vignasse

La vie au village

Président :
Franck LEBRETON

Manifestations :

- ✓ **19/11/2011 : Soirée Beaujolais** Ménat 20h00.
- ✓ **03/12/2011 : Le père Noël** dans les rues du village de 14h à 17h.
- ✓ **06/01/2012 : Galette des rois** salle Ménat 20h00
- ✓ **11/02/2012 : Théâtre** (salle socio).
« Faut pas payer » de Dario Fo (Cie de la Saligue).
- ✓ **31-03/01-04/2012 : Peintres dans les rues.**
- ✓ **Du 06 au 13/04/2012 : Exposition de peinture** (salle Ménat).
- ✓ **Mai : Marché aux fleurs** salle socio (à préciser)
- ✓ **Octobre ou novembre, exposition de loisirs créatifs** (à préciser).

Consultez le blog :

<http://vieuville.blogspot.com/>

◆ Amassade

Président : René DASSAIN
Tous les premiers jeudi du mois après-midi, jeux et goûter salle Ménat.



Photo JC Vignasse

Manifestations :

- ✓ **07/10/2011 Demi-journée bateau** à Peyrehorade
- ✓ **19/11/2011 Iroulère** à Castetner.
- ✓ **18/12/2011 AG du Club** (salle socio) .
suivie d'un repas chez Maugouber.
- ✓ **21/02/2012 : Soirée carnaval**, (salle socio).
- ✓ **15/03/2012 : Repas chevreuil** (salle socio).
offert par les chasseurs
- ✓ **10/04/2012 : Omelette pascalle** (salle socio).
- ✓ **Mai 2012 : Sortie de printemps** à préciser.
- ✓ **Septembre 2012 : 1/2 journée** à définir.

◆ Pè de Gat

Présidente :
Marie Hélène CAUHAPE

Cours de béarnais :

- ✓ **Débutants :** Mardi 19h00-20h30
- ✓ **Confirmés :** Mercredi 18h30-20h00

Manifestations :

- ✓ **25/11/2011 : AG** (Ménat).
- ✓ **Mars 2012 : bal gascon** (salle socio)
- ✓ **Mai 2012 : Concert avec le gpe Ardhall** à l'église

Autres activités :

- ✓ **Mai 2012 : Partenariat avec Image Imatge**
participation des écoles Calendretas—Orthez

Consultez le blog

<http://pedegat.blogspot.com/>



Photo JC Vignasse



Photo JC Vignasse

◆ Boule maslacquaise

Président :
Dominique COURAULT

APPEL A CANDIDATURE:

- ✓ L'équipe actuelle veut se retirer et cherche toujours des volontaires pour reprendre l'activité.

Appelez le ☎ 05 59 67 68 60



Activités associatives 2010-2011

◆ Gym d'entretien

Présidente :
Andrée LABARRERE



Photo JC Vignasse

Cours : assurés par une professeure jusqu'à fin juin.
Séances (step, low impact, relaxation...) salle socioculturelle :

- ✓ **Lundi matin (seniors)** de 09H30 à 10H30
- ✓ **Mercredi soir** 1h ou 2 h consécutives entre 19H00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner peuvent joindre Andrée LABARRERE au ☎ 05 59 67 65 01



Photo ESP

◆ Etoile Sportive Pyrénéenne

Co Présidents :
Julien PEIGNEGUY et Fabien BACQUE

Activité : Football sur Maslacq et Biron

Manifestations :

- ✓ **12 Février 2012 :** Vente de gâteaux porte à porte (sous réserve).
- ✓ **03 Juin 2012 :** Repas interne au Club (salle socio).
- ✓ **Septembre 2012 :** Sardinade (salle socio).

Retrouvez l'ESP sur facebook

ou sur <http://www.pyreneenne.com/>



Photo JC Vignasse

◆ Pelotari club

Président :
Jean-Bernard HAUTOIS.

Utilisation Trinquet :

13 h/semaine le soir et le week-end.

Manifestations :

- ✓ **Novembre 2011** Tournoi pour le téléthon (à fixer).
 - ✓ **23 juin 2012** Finale du tournoi annuel.
- Tournoi de février à juin 2012 avec une finale dans le cadre des Fêtes patronales de Maslacq.



Photo JC Vignasse

◆ K Dance (Salsa)

Présidente :
Valérie CASAMAYOU.

Cours : Animés par Ernesto «Kiko», professeur, d'origine cubaine.

Trois niveaux permettent à chacun de trouver sa place, de débutant à expérimenté.

Pour de plus amples renseignements contacter Valérie au ☎ 06 79 17 28 97 ou s'inscrire sur place.

Séances : Salle socio culturelle, le lundi soir.

- ✓ **Débutants :** 19h30-20h30.
- ✓ **Expérimentés :** 20h30-21h30.

◆ Société d'éducation populaire (paroisse)

Président : Michel GRIGT.
✓ Représente plusieurs villages.

Manifestation :

- ✓ **Le 15 avril 2012 :** Kermesse inter-paroissiale à MASLACQ
 - Repas (salle socio).
 - Vente de pâtisseries.



Photo Internet

◆ École de musique

Président :
Georges FRECHOU.

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et un jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

◆ Contacts :

Georges FRECHOU ☎ 05 59 67 67 00 ou
Joëlle ADAGAS ☎ 06 26 88 03 95

Manifestations :

- ✓ **08 Novembre 2011 :** 20h30 AG à Ménat.
- ✓ **27 Novembre 2011 :** Vente de chocolats.
- ✓ **25 Mars 2012 :** Vente de pâtisseries. (à domicile)
- ✓ **25 Juin 2011 :** Audition (en soirée).



Photo JC Vignasse



ACTIVITE 2011-2012

◆ Bibliothèque municipale

Responsable:
Suzanne CORNILLE

Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30–18h30
- ✓ Mercredi 15h30–17h30
- ✓ Vendredi 16h30–18h30

Manifestations :

- ✓ 15/10/2011 Poules et poulettes (Conte pour petites oreilles)
- ✓ 18/11/2011 Salle socio 20h30 Aotearoa par Céline Ripoll et Varua Nahoe, (Tout public, à partir de 7 ans)

Voir article en page 10

Utilisez le site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>



Photo pôle lecture

◆ Micro Club

Président :
Alain de LAPPARENT

Activité :

Initiation à l'informatique familiale.

- ✓ **Débutants :** mardi 20h30 –22h30
(Locaux de la Cyberbase 1° étage de Ménat)
Windows seven –Internet – rudiments de bureautique (Traitement de textes et tableur) - Photos (Picasa et Picasa album Web)

- ✓ **Confirmés :** jeudi 20h30-21h30
Photo avec mise en situation

Consultez le blog :

<http://microclub.blogspot.com/>



Photos JC Vignasse

◆ APE Parents de l'école publique

Présidente : Magali BLANCHET

Manifestations :

- ✓ 06/11/2011 : Vente de gâteaux.
- ✓ 01/04/2012 : Vide grenier. Salle socio
- ✓ 10/06/2012 : Fête de l'école publique (Salle socio).



Photo JC Vignasse

◆ APEL Parents de l'école privée Jeanne d'Arc

Présidente :
Karine MARQUES

Manifestations :

- ✓ 03/12/2011 : Marché de Noël devant l'épicerie
- ✓ 04/12/2011 : Marché de Noël à la sortie de la messe
- ✓ 22/01/2012 : Vente de gâteaux au porte à porte .
- ✓ 17/03/2012 : Soirée country salle socio
- ✓ 01/07/2011 : Fête de l'Ecole Jeanne d'Arc (salle socio).



Photo JC Vignasse



Photo La république

◆ Esprit Jardin

Présidente :
Myriam FAURE

Manifestations :

- ✓ 29/04/2012 : Vide jardin, troc légumes.

◆ Comité des fêtes

Président :
Frédéric POQUET

Manifestations :

- ✓ 29/10/2011 : Soirée Halloween Salle socio
- ✓ 24/03/2012 : Soirée carnaval
- ✓ 22-24/06/2012: Fêtes patronales
- ✓ 27/10/2012 : Soirée Halloween Salle socio

Retrouvez le Comité des Fêtes sur face book :



Photo JC Vignasse

◆ Les copains du bord

Président : Alfonso SERRANO

Manifestations :

- ✓ 08/04/2012 Ouverture du lac, pêche, repas au lac.
- ✓ 23/06/2012 Concours de pêche des Fêtes + repas
- ✓ 09-2012 Journée adhérents lâcher de truites + repas (à fixer).

Consultez le blog :

<http://asso-lescopainsdubord.blogspot.com/>



Photo JC Vignasse



Bloc-notes des manifestations

**Octobre
2011**



- **7 : Amassade**
✓ Bateau à Peyrehorade .
- **15 : Bibliothèque**
✓ Poules et poulettes .
- **29 : Cté des Fêtes**
✓ Soirée Halloween



**Novembre
2011**

- **6 : APE Ecole publique**
✓ Vente de gâteaux à domicile.
- **8 : Musique**
✓ AG (Salle Ménat).
- **11 : Monument aux morts**
✓ 11h30 puis vin d'honneur (Ménat).
- **12 : Chasse**
✓ Repas pour tous (Salle socio).
- **18 : Bibliothèque**
✓ Aotearoa Conte tout public (Salle socio 20h30).
- **19 : Amassade**
✓ Iroulère (Castetner).
- **19 : Vie au village**
✓ Soirée Beaujolais 20h00 (Salle Ménat).
- **20 : Ancienne CC de Lagor**
✓ Téléthon 8h00 incription Course, marche, 13h00 repas
- **25 : AG Pédegat**
✓ Ménat



**Décembre
2011**

- **2 : Téléthon 16h 30**
✓ Lâcher de ballons.
- **3 : Vie au village**
✓ Père Noël dans les rues).
- **3 Téléthon**
✓ Cyclos Mourenx 16h00 salle socio).
- **3 : APE Jeanne d'Arc**
✓ Marché de Noël toute la journée (devant l'épicerie).
- **4 : CCAS 12h30**
✓ Repas aînés (Salle socio).
- **4 : APE Jeanne d'Arc**
✓ Marché de Noël (devant l'église, sortie de la messe).
- **10 : APE Ecole publique**
✓ Vente de gâteaux à domicile.
- **15 : Randonneurs**
✓ AG (Salle socio).
- **18 : Amassade**
✓ AG (Salle socio). + repas



**Février
2012**

- **11 : Vie au village.**
✓ Théâtre (20h30 Salle socio). Faut pas payer de Dario Fo.
- **12 : Etoile sportive (foot).**
✓ Vente gâteaux. porte à porte (sous réserve)
- **21 : Amassade.**
✓ Soirée carnaval : salle socio.



**Janvier
2012**

- **06 : Vie au village**
✓ Soirée galette 20h00 (Ménat).
- **22 : APE Jeanne d'Arc**
✓ Vente de gâteaux



**Mars
2012**

- **15 : Amassade**
✓ Repas chevreuil: (Salle socio).
- **17 : APE école libre**
✓ Soirée Country (Salle socio).
- **24 : Cté des Fêtes**
✓ Soirée Carnaval: (Salle socio).
- **25 : Musique**
✓ Vente gâteaux (à domicile).
- **31 : Vie au village**
✓ Peindre Maslacc (Peintres dans les rues).
- **A fixer : Pé de gat**
✓ Bal Gascon (Salle socio).

Bloc-notes des manifestations

**Avril
2012**



- **1 : Vie au village**
✓ *Peindre Maslacq*
(Peintres dans les rues).
- **1 Ecole publique**
✓ *Vide grenier*
(Salle socio).
- **8 : Copains du bord.**
✓ *Ouverture du lac*
Repas
- **10 : Amassade.**
✓ *Omelette pascale*
(Salle socio)
- **6 au 13 : Vie au village.**
✓ *Expo de printemps*
(Ménat)
- **15 : Paroisse.**
✓ *Kermesse interparoissiale*
Vente de gâteaux repas
- **29 : Esprit jardin.**
✓ *Vide jardin, troc légumes*

Mai 2012



- **Amassade**
✓ *Sortie de printemps.*
(à définir)
- Vie au village**
✓ *Marché aux fleurs.*
(à préciser)
- Pè de Gat**
✓ *Concert Ardhal*
(à l'église).

**Juillet
2012**



- **1 : Ecole Jeanne d'Arc**
✓ *Fête de l'école*
(Salle socio).

**Juin
2012**



- **10: Ecole publique**
✓ *Kermesse.*
(Salle socio).
- **22 au 24 : Cté des Fêtes**
✓ *Fêtes patronales.*
- **23 : Pelotari**
✓ *Finale du tournoi annuel.*
(Trinquet).
- **23 : Copains du bord**
✓ *Concours de pêche.*
(Lac de la Plaine).
- **25 : Musique**
✓ *Audition*
En soirée (Salle socio).
- **25 : Musique**
✓ *Audition*
(Salle socio).

**Septembre
2012**



- **Etoile sportive**
✓ *Sardinade.*
(Début septembre, à préciser)
- **Copains du bord**
✓ *Journée adhérents*
Repas + lâcher de truites
(à fixer).
- **Amassade**

**Octobre
2012**



- **27 : Comité des Fêtes**
✓ *Soirée Halloween*
(Salle socio).

**Novembre
2012**



- **03 : Chasse**
✓ *Repas pour tous*
Salle socio).
- **Vie au village**
✓ *Soirée Beaujolais*
(Salle Ménat).

**Décembre
2012**



- **02 : Amassade**
✓ *AG* (Salle socio).

An quotidien consultez : www.maslacq.fr

site officiel de la commune

Pour voir le détail des actualités : Cliquez sur en savoir plus

AFM | Téléthon 50 ans de combat

« Il n'y a rien à faire... » : face aux maladies neuromusculaires, qui tuent muscle après muscle, ce fut longtemps la seule réponse de la médecine. C'est ainsi qu'est née l'Association Française contre les Myopathies un jour de février 1958 : de la révolte d'une poignée de malades et proches de malades devant ce verdict sans appel. 50 ans plus tard, grâce à leur combat et aux donateurs du Téléthon, l'espérance et la qualité de vie des malades ont nettement progressé, et plusieurs pistes de traitements se profilent. Mais ces maladies continuent à tuer...

AFM Mission : Guérir.

Pour guérir les maladies neuromusculaires, l'Association Française contre les Myopathies s'est engagée dans une voie innovante : celle des biothérapies issues de la connaissance des gènes et des cellules. Cette stratégie commence à porter ses fruits.



AFM Mission : Aider.

En attendant la guérison, il est possible de retarder l'évolution des maladies neuromusculaires et d'améliorer l'espérance et la qualité de vie des patients. En partenariat avec le monde médical et grâce aux dons du Téléthon,



AFM Mission : Communiquer.

Communiquer est une des missions inscrites dans les statuts de l'AFM.

Les enjeux sont en effet majeurs : sortir les maladies neuromusculaires, et plus largement les maladies rares, de l'oubli, aider les malades à être acteurs de la prise en charge de la maladie, rendre compte de



AFM Organisation de l'AFM.

Dans son action comme dans sa gouvernance, l'AFM s'appuie sur une alliance de compétences : Celles des professionnels qu'elle emploie et des milliers de bénévoles qui participent à son combat, mais aussi celles des malades et de leurs proches qui sont au cœur et aux commandes de sa stratégie.



TÉLÉTHON Histoire de l'événement

Le Téléthon a été créé en France par l'AFM en 1987, en partenariat avec la télévision publique. Alliant un marathon télévisuel de 30 heures et des milliers d'animations dans toute la France, cet événement festif a impulsé un élan populaire sans précédent et un lien social d'une valeur inestimable qui place au centre les valeurs de solidarité et de dépassement de soi. Les dons du Téléthon ont permis des avancées scientifiques majeures au bénéfice du plus grand nombre

TÉLÉTHON Sur le territoire de l'ancienne CC de Lagor

Avec 21 882 € reversés à l'AFM en 2010, la CC de Lagor occupe le 2^o rang parmi les donateurs en Béarn Soule. La coordinatrice Marie Claire ELISSONDOa convie les élus et responsables d'associations des différentes communes à une réunion de travail destinée à élaborer le programme du Téléthon 2011.



- Biron :** Trois lotos, organisés par le Comité des fêtes, un lâcher de ballons.
Lagor : Collecte lors d'un goûter et d'autres manifestations.
Ozenx-Montestrucq : Marche et vente de pâtisserie.
Castetner : Repas de fin de Téléthon ouvert à tous.
Loubieng. : Randonnée pédestre d'orientation puis repas traditionnel le 27 novembre, lâcher de ballons.
Sauvelade : Concert à l'église.
Laà-Mondrans : Iroulère, bourret, et marche le 4 décembre.
Vielleségure : Grand loto le 19 novembre, collecte de fonds, cyclos de Mourenx et vente de pâtisseries, lâcher de ballons.

Le programme proposé pour Maslacq est le suivant :

- **Dimanche 20 novembre :** Course et marche de la Délivrance sur 10,7 km inscriptions à partir de 8h00, Départ marche à 9h00, course à 10h00-Repas à 13h00 à la salle socioculturelle,
- **Vendredi 2 décembre :** Lâcher de ballons à 16h30 par les élèves des écoles.
- **Samedi 3 décembre :** Accueil des cyclos de Mourenx à 16h00 salle socio.